Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20220413-CA2021-FE-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022

## **COMMUNE DE JUSSAC**

délibération : D 2022 2 6

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la

présidence de Monsieur ARNAL André, Adjoint.

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 08 Avril 2022

Présents: 10

<u>Présents</u>: Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline,

Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Votants: 18

Pouvoirs:

Objet : Affectation du résultat : budget Ferme Equestre

Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame LINARD Danielle Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie Monsieur LACROIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André

Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise

Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur ANDRE Jean-Luc

## Absent(s):

Excusé(s): Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports POUR RAPPEL	
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	12 261.40€
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	2 098.51€
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0.00€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	9 940.42€
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00€
En recettes pour un montant de :	0.00€
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	12 261.40€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	12 038.93€
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	0.00€

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 05

Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Le 1er Adjoint,

André ARNAL